

À quoi sert encore ce CSE ?

Liminaire FO • 20 mai 2026

Face aux transformations et aux réorganisations successives des directions, les procédures d'Information-Consultation devraient pourtant avoir tout leur sens. Elles existent pour permettre aux représentants du personnel de porter les réalités du terrain, les inquiétudes, les ressentis et les conditions de travail des salariés directement concernés par ces projets. Mais une question se pose désormais : ce travail des élus est-il réellement entendu ? Est-il seulement pris en considération ?

Les CSE s'enchaînent. Les organisations syndicales alertent. Les expertises indépendantes confirment les risques. Pourtant, la direction semble poursuivre coûte que coûte une stratégie qui ressemble de plus en plus à un passage en force.

L'exemple de Streaming First est particulièrement révélateur. Les premiers retours des salariés sont extrêmement préoccupants. Derrière ce qui est présenté comme un simple changement de direction éditoriale, c'est en réalité une transformation profonde des métiers qui s'opère.

Que devient alors le savoir-faire construit au fil des années ?

Que deviennent les compétences développées, les parcours professionnels, les perspectives d'évolution ?

Que deviennent les programmes dans lesquels les salariés se sont investis avec engagement et professionnalisme ?

Les salariés expriment aujourd'hui une inquiétude forte : celle d'une perte progressive de leur polyvalence, d'un appauvrissement de leurs compétences et d'une déqualification de leur travail.

À cela s'ajoute un risque majeur de souffrance au travail. Et nous savons malheureusement comment cela se traduit déjà dans d'autres directions : multiplication des arrêts maladie, épuisement professionnel, perte de sens et démotivation.

Depuis des mois, nos alertes sont portées dans cette instance, souvent appuyées par des cabinets d'expertise indépendants. Pourtant, les recommandations formulées par les représentants du personnel semblent systématiquement minimisées, voire ignorées, par les directions et les ressources humaines.

Le dossier de la Rédaction Nationale est, à ce titre, particulièrement alarmant. Le rapport du cabinet CEDAET sur le risque grave a mis en évidence des dysfonctionnements sérieux. Malgré la présentation, lors du CSE du 16 avril, d'un prétendu « plan d'action », force est de constater que, dans les faits, nombre de pratiques dénoncées perdurent.

Faute d'écoute réelle et de mesures concrètes, les élus se voient aujourd'hui contraints de transmettre ce rapport à l'Inspection du travail.

Concernant le projet Genesys, nous attendons enfin un changement de méthode : une véritable écoute des salariés et de leurs représentants, une prise en compte sincère des débats et un respect effectif du dialogue social au sein de France Télévisions.

Une entreprise déjà fortement fragilisée ne pourra pas avancer durablement avec des salariés épuisés, réduits à de simples « ETP en souffrance ». France Télévisions doit pouvoir compter sur des salariés respectés, reconnus et fiers de défendre leur entreprise — pas sur des collectifs de travail cassés au bénéfice de quelques décisions imposées d'en haut sans vrai dialogue social.